

PRODUITS INSTALLABLES À FROID POUR APPLICATIONS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identification de la substance ou de la préparation:

Synonymes: TTRC, T2C, SLEEVE 34, GSIC, GELSNAPE, VST, GS3, TRAC, TERMSEAL, KL-TGE-CAP, MCJ

No CAS	: S.O.	référence	: COMM091 révision 0
No index CE	: S.O.	Code NFPA	: N.E.
No EINECS	: S.O.	Masse moléculaire	: S.O.
No RTECS	: S.O.	Formule	: S.O.

1.2 Utilisation de la substance/préparation:

matériau d'étanchéité pour applications souterraines ou aériennes en télécommunications

1.3 Identification de la société/entreprise:

CommScope Connectivity Belgium bvba
Diestsesteenweg 692
B-3010 Kessel-Lo
☎ +32 16 35 16 85
#ProductCompliance@commscope.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+32 14 58 45 45 (NL,FR,GB,DE)
Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen (B.I.G.)
Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel

2. Composition/information sur les composants

- Matières plastiques à base de polyoléfiniques et copolymères oléfiniques
- Produits pouvant être utilisés conjointement avec gels thermoplastiques

3. Identification des dangers

- Pas de classification de danger selon directives 67/548/CEE et 1999/45/CE

4. Premiers secours

4.1 Contact oculaire:

- Si l'irritation persiste: consulter service médical/médecin
- Rincer à l'eau

4.2 Contact cutané:

- Sans objet

4.3 Après inhalation:

- Sans objet

4.4 Après ingestion:

- Sans objet

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction appropriés:**
- Tous les agents d'extinction sont autorisés
- 5.2 Moyens d'extinction à éviter:**
- Sans objet
- 5.3 Risques particuliers:**
- Peu combustible
- Des produits de décomposition dangereux peuvent être libérés dans l'incendie
- 5.4 Instructions:**
- Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée
- 5.5 Equipement de protection spécial pour les pompiers:**
- Echauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène
- Echauffement/feu: combinaison antigaz

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Protection individuelle/précautions individuelles:**
Voir points 8.1/8.3/10.3
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
- Sans objet
- 6.3 Méthodes de nettoyage:**
- Recueillir le produit en vue de sa récupération/élimination

7. Manipulation et stockage

- 7.1 Manipulation:**
- Observer l'hygiène usuelle
- 7.2 Stockage:**
- Conforme à la réglementation
- Tenir à l'écart de: sources de chaleur
- | | | |
|----------------------------------|----------------------------------|-------|
| Température de stockage | : N.E. | °C |
| Limite de quantité | : N.E. | kg |
| Durée de stockage | : N.E. | jours |
| Matériau pour l'emballage | : | |
| - approprié | : aucun renseignement disponible | |
| - à éviter | : aucun renseignement disponible | |
- 7.3 Utilisations particulières:**

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Valeurs limites d'exposition:

TLV-TWA : non repris
TLV-STEL : non repris
TLV-Ceiling : non repris

OES-LTEL : non repris
OES-STEL : non repris
MEL-LTEL : non repris
MEL-STEL : non repris

MAK : non repris
TRK : non repris

MAC-TGG 8 h : non repris
MAC-TGG 15 min. : non repris
MAC-Ceiling : non repris

VME-8 h : non repris
VLE-15 min. : non repris

GWBB-8 h : non repris
GWK-15 min. : non repris
Valeur momentanée : non repris

CE : non repris
CE-STEL : non repris

Méthodes de prélèvement:

- Sans objet

8.2 Contrôles de l'exposition:

8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle:

- Aucun renseignement disponible

8.2.2 Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement: voir point 13

8.3 Protection individuelle:

8.3.1 protection respiratoire:

- Non requise dans les conditions d'emploi normales

8.3.2 protection des mains:

- Non requise dans les conditions d'emploi normales
Matériau: Aucun renseignement disponible

- Délai de rupture: N.E.

8.3.3 protection des yeux:

- Non requise dans les conditions d'emploi normales

8.3.4 protection de la peau:

- Non requise dans les conditions d'emploi normales
Matériau: Aucun renseignement disponible

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations générales:

Etat physique (à 20°C) : Pièces moulées en plastique combinées ou non à un gel
Odeur : Inodore
Couleur : Couleurs varient en fonction de la composition

9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement:

Valeur pH	: N.E.	
Point/intervalle d'ébullition	: N.E.	°C
Point d'éclair	: N.E.	°C
Limites d'explosivité	: N.E.	vol% (°C)
Pression de vapeur (à 20°C)	: N.E.	hPa
Pression de vapeur (à 50°C)	: N.E.	hPa
Densité relative (à 20°C)	: N.E.	
Hydrosolubilité	: Insoluble	
Soluble dans	: N.E.	
Densité de vapeur relative	: N.E.	
Viscosité	: N.E.	Pa.s
Coefficient de partage n-octanol/eau	: N.E.	
Taux d'évaporation		
par rapport à l'acétate de butyle	: N.E.	
par rapport à l'éther	: N.E.	

9.3 Autres informations:

Point/intervalle de fusion	: N.E.	°C
Température d'auto-ignition	: N.E.	°C
Concentration de saturation	: N.E.	g/m ³

10. Stabilité et réactivité

10.1 Conditions à éviter/danger de réactivité:

- Stable dans les conditions normales

10.2 Matières à éviter:

- Tenir à l'écart de: sources de chaleur

10.3 Produits de décomposition dangereux:

- Produits de décomposition thermique et de combustion pouvant être libérés (énumération non limitative): dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, hydrocarbures, chlorure d'hydrogène et azote- et oxydes de soufre

11. Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë:

DL50 orale rat	: N.E.	mg/kg
DL50 dermale rat	: N.E.	mg/kg
DL50 dermale lapin	: N.E.	mg/kg
CL50 inhalation rat	: N.E.	mg/l/4 h
CL50 inhalation rat	: N.E.	ppm/4 h

11.2 Toxicité chronique:

CE-carc. cat.	: non repris
CE-muta. cat.	: non repris
CE-repr. cat.	: non repris
Carcinogénicité (TLV)	: non repris
Carcinogénicité (MAC)	: non repris
Carcinogénicité (VME)	: non repris
Carcinogénicité (GWBB)	: non repris
Carcinogénicité (MAK)	: non repris
Mutagénicité (MAK)	: non repris
Tératogénicité (MAK)	: non repris
Classification IARC	: non repris

11.3 Voies d'exposition: S.O.

11.4 Effets aigus/symptômes:

- Effets nocif improbables

11.5 Effets chroniques:

- Effets nocif improbables

12. Informations écologiques

12.1 Ecotoxicité:

- Aucun renseignement disponible

12.2 Mobilité:

- **Composés organiques volatiles (COV):** N.E. %
- Insoluble dans l'eau

Pour d'autres propriétés physico-chimiques, voir point 9

12.3 Persistance et dégradabilité:

- **biodégradation BOD₅** : N.E. % **ThOD**
- **eau** : N.E.
- **sol** : **T_{1/2}**: N.E. **jours**

12.4 Potentiel de bioaccumulation:

- **log P_{ow}** : N.E.
- **BCF** : N.E.

12.5 Effets nocifs divers:

- **WGK** : 1 (Classification basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergefährender Stoffe (VwVwS) du 17 mai 1999)
- **Effet sur la couche d'ozone** : Non dangereux pour la couche d'ozone (1999/45/CE)
- **Effet de serre** : aucun renseignement disponible
- **Effet sur le traitement des eaux usées** : aucun renseignement disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Dispositions relatives aux déchets:

- Code de déchet (75/442/CEE, Décision 2001/118/CE de la Commission, J.O. L47 du 16/2/2001): 07 02 99 (déchets non spécifiés ailleurs)

13.2 Méthodes d'élimination:

- Recycler/réutiliser
- Eliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée

13.3 Emballages:

- Aucun renseignement disponible

14. Informations relatives au transport

14.1	Classification de la matière selon les recommandations de l'ONU	
	Numero ONU	: -
	CLASSE	:
	SUB RISKS	:
	GROUPE D'EMBALLAGE	:
	DÉSIGNATION DE LA MARCHANDISE	:
14.2	ADR (transport routier)	
	CLASSE	: NON SOUMIS
	GROUPE D'EMBALLAGE	:
	ÉTIQUETTE DE DANGER SUR CITERNES	:
	ÉTIQUETTE DE DANGER SUR COLIS	:
14.3	RID (transport par rail)	
	CLASSE	: NON SOUMIS
	GROUPE D'EMBALLAGE	:
	ÉTIQUETTE DE DANGER SUR CITERNES	:
	ÉTIQUETTE DE DANGER SUR COLIS	:
14.4	ADNR (voies navigables intérieures)	
	CLASSE	: NON SOUMIS
	GROUPE D'EMBALLAGE	:
	ÉTIQUETTE DE DANGER SUR CITERNES	:
	ÉTIQUETTE DE DANGER SUR COLIS	:
14.5	IMDG (transport maritime)	
	CLASSE	: NON SOUMIS
	SUB RISKS	:
	GROUPE D'EMBALLAGE	:
	MFAG	:
	EMS	:
	POLLUANT MARIN	:
14.6	ICAO (transport aérien)	
	CLASSE	: NON SOUMIS
	SUB RISKS	:
	GROUPE D'EMBALLAGE	:
	INSTRUCTIONS D'EMBALLAGE PASSENGER AIRCRAFT	:
	INSTRUCTIONS D'EMBALLAGE CARGO AIRCRAFT	:
14.7	Précautions spéciales relatives au transport	: non soumis aux prescriptions internationales du transport

15. Informations réglementaires

Étiquetage conforme aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE

SANS OBJET

16. Autres informations

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.

Les utilisateurs sont informés qu'ils peuvent avoir des obligations supplémentaires concernant la divulgation d'informations en vertu d'autres législations locales et nationales. Les utilisateurs sont invités à veiller à ce que ces informations soient portées à l'attention de tous les employés, agents et entrepreneurs travaillant avec ce produit. Les utilisateurs des produits CommScope doivent mener leur propre évaluation afin de déterminer la pertinence de chacun des produits pour leur application spécifique et d'établir des procédures de manipulation et d'installation sûres. Les distributeurs de ce produit sont priés de transmettre ce document ou les informations qui y sont contenues à chaque acheteur de ce produit. CommScope n'offre aucune garantie concernant l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité dans le cadre de son utilisation. Les obligations de CommScope correspondent uniquement à celles indiquées dans les conditions générales de vente du produit. En aucun cas, CommScope ne peut être tenu responsable des dommages accessoires, indirects ou consécutifs résultant de la vente, de la revente, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de ce produit.

S.O. = SANS OBJET
N.E. = NON ÉTABLI
* = CLASSIFICATION INTERNE

Valeurs limites:

TLV : Threshold Limit Value - ACGIH USA
OES : Occupational Exposure Standards - Royaume-Uni
MEL : Maximum Exposure Limits - Royaume-Uni
MAK : Maximale Arbeitsplatzkonzentrationen - Allemagne
TRK : Technische Richtkonzentrationen - Allemagne
MAC : Maximale aanvaarde concentratie - Pays-Bas
VME : Valeurs limites de Moyenne d'Exposition - France
VLE : Valeurs limites d'Exposition à court terme - France
GWBB : Grenswaarde beroepsmatige blootstelling - Belgique
GWK : Grenswaarde kortstondige blootstelling - Belgique
CE : Valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif - directive 2000/39/CE